



Strasbourg, 19 mars 2021

CAHAI-PDG(2021)PV2

**COMITÉ AD HOC
SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAHAI)
Groupe d'élaboration des politiques (CAHAI-PDG)**

**4^{ème} réunion en ligne
18-19 mars 2021**

Rapport abrégé

Préparé par le Secrétariat

www.coe.int/cahai

1. Ouverture de la réunion

1. M. Jan Kleijssen, directeur, Société de l'information - Action contre la criminalité, Conseil de l'Europe, a ouvert cette 4^e réunion du CAHAI-PDG et souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants.
2. Il a tout d'abord exposé les évolutions récentes au sein du Conseil de l'Europe présentant un intérêt particulier pour les travaux du groupe.
3. En premier lieu, le 2 mars, le Groupe de rapporteurs sur la coopération juridique (GR-J) du Comité des Ministres a examiné l'étude de faisabilité soumise au Comité des Ministres pour adoption le 31 mars 2021. Le GR-J a exprimé son soutien à la prochaine phase des travaux du CAHAI.
4. En outre, dans le cadre d'un exercice de cartographie des activités liées à l'IA mené au niveau vertical, le Groupe thématique sur les technologies de l'information (TC-INF) du Comité des Ministres organisera le 22 mars une réunion d'information sur les « travaux en cours sur l'intelligence artificielle » au sein du Conseil de l'Europe.
5. M. Kleijssen a souligné l'importance du travail que le CAHAI-PDG a consacré à la cartographie des travaux en cours et à venir au sein du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle, susceptible de fournir une base solide pour une future analyse des lacunes, afin d'élaborer à l'intention du Conseil de l'Europe une vision plus stratégique des enjeux de l'IA.
6. Dans ce contexte, M. Kleijssen a indiqué que le 17 mars, le Comité des ministres a adopté une déclaration, fondée sur la Charte sociale européenne, relative à l'importance de la protection des droits de l'homme, y compris des droits sociaux, contre les risques qui pourraient découler de l'utilisation par les pouvoirs publics, dans le domaine des services sociaux, d'un processus décisionnel assisté par ordinateur ou reposant sur l'intelligence artificielle.
7. M. Gregor Strojín, président du CAHAI, a poursuivi en rappelant au groupe que les travaux du CAHAI servaient désormais de référence à d'autres organisations internationales.
8. Il a rappelé les conclusions de la dernière réunion plénière du 26 février, où il a été souligné que le CAHAI-PDG et le CAHAI-LFG devaient se consacrer à l'identification et l'élaboration des principaux éléments d'un cadre juridique sur l'IA fondé sur les normes du Conseil de l'Europe.
9. M. Strojín a félicité les sous-groupes de travail (sous-groupe de travail 1 : évaluation de l'impact ; sous-groupe de travail 2 : l'IA dans le secteur public) pour leurs travaux diligents dont sont issus les deux projets de documents qui feront l'objet d'échanges lors de la présente réunion.
10. Enfin, il a informé le groupe que le plan d'action pour la consultation multipartite a été achevé et que la consultation en ligne devrait être ouverte à la fin du mois de mars. M.

Strojin a remercié les membres du CAHAI-PDG pour leur aide à la préparation du questionnaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

11. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité sans autre observation.

3. Projet de table des matières et répartition des tâches entre le CAHAI-PDG et le CAHAI-LFG

12. Mme Peggy Valcke, en sa qualité de coprésidente du CAHAI-LFG, a présenté la table des matières et la répartition initiale des tâches entre le CAHAI-PDG et le CAHAI-LFG.

13. Elle a informé le groupe que le CAHAI-LFG avait créé sept sous-groupes, chacun abordant une question spécifique relevant de la compétence du CAHAI-LFG. Cinq de ces groupes ont commencé leurs travaux le 9 mars. Les deux autres groupes ont ajourné leurs travaux en raison d'une charge de travail déjà importante. Les résultats de tous les sous-groupes sont attendus à la fin du mois et feront l'objet de présentations et d'échanges lors de la 2^e réunion du CAHAI-LFG les 8 et 9 avril.

4. Présentation par les responsables de la rédaction du document préparé par le sous-groupe de travail sur l'évaluation d'impact, suivie d'une discussion

14. Tout d'abord, M. Emil Lindblad Kernell, conseiller à l'Institut danois des droits de l'homme, a fait un exposé sur l'évaluation de l'impact des activités numériques sur les droits de l'homme.

15. Le CAHAI-PDG a salué cette présentation et a reconnu sa pertinence pour les travaux futurs du CAHAI, non seulement en ce qui concerne les droits de l'homme, mais aussi dans les domaines de l'État de droit et de la démocratie.

16. Les rédacteurs principaux du sous-groupe de travail 1 sur l'évaluation d'impact présentent ensuite leur document sur l'évaluation de l'impact des systèmes d'IA sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Le document comporte les sections suivantes :

- considérations méthodologiques en vue d'un modèle d'évaluation des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit ;
- vers un modèle d'évaluation de l'impact des systèmes d'IA sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit ;
- synergies entre un modèle d'évaluation des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit et les mécanismes de conformité.

17. Le CAHAI-PDG a salué le document comme constituant une base solide pour la poursuite des discussions.

18. Les échanges ultérieurs ont donné lieu à un débat sur la pertinence d'aborder l'impact positif de l'IA au même titre que son impact négatif. Si l'importance de souligner l'impact

positif de l'IA est ressortie des discussions, de nombreux participants ont estimé que le rôle de l'évaluation d'impact est avant tout d'identifier et d'atténuer les risques pour les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Il a néanmoins été convenu que les travaux du CAHAI-PDG aborderaient les aspects et exemples d'applications positifs de l'IA, notamment dans le document portant sur l'IA et le secteur public que prépare le sous-groupe de travail 2.

19. Il a également été convenu que, si le document vise à fournir des conseils pratiques aux acteurs privés qui conçoivent et développent des systèmes d'IA, il est tout aussi utile aux autorités nationales qui souhaitent déployer des applications d'IA dans le secteur public, et que le document devrait comprendre un modèle pratique d'évaluation de l'impact sur les droits de l'homme. L'utilisation d'indicateurs indirects pour mesurer l'État de droit et la démocratie, telle que proposée dans le document, mérite à cet égard une analyse plus approfondie.
20. Il a également été rappelé que des liens devraient être établis entre ce document et l'étude de faisabilité, notamment en ce qui concerne le chapitre 9 sur les mécanismes de conformité, qui devrait faire l'objet d'une élaboration spécifique dans le document révisé qui sera rédigé après la réunion.
21. Le groupe a conclu que les responsables de la rédaction devraient intégrer les observations formulées au cours de cette réunion dans une version révisée du document et envoyer celle-ci à la consultante et au Secrétariat avant le 23 avril pour ajustement.

5. Présentation par les responsables de la rédaction du document préparé par le sous-groupe de travail sur l'IA dans le secteur public, suivie d'une discussion

22. Les responsables de la rédaction du sous-groupe de travail 2 sur l'IA dans le secteur public ont présenté leur document, qui aborde les points suivants :
 - fournir des orientations en matière de politique sur l'utilisation de l'IA dans le secteur public ;
 - renforcer les connaissances des fonctionnaires et des citoyens pour définir des politiques de surveillance adéquates sur les systèmes d'IA ;
 - informer efficacement les citoyens sur l'usage des systèmes d'IA dans le secteur public.L'ensemble des analyses doit tenir compte de la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de l'impact de l'IA sur la démocratie et les infrastructures démocratiques.
23. Le groupe a estimé qu'il fallait prendre en compte à la fois les risques et les opportunités que présentent les systèmes d'IA, en donnant des exemples d'impacts tant positifs que négatifs. À cette fin, le secrétariat invitera les membres du CAHAI-PDG à fournir des exemples concrets d'applications utilisées dans le secteur public.
24. En ce qui concerne le document relatif à l'IA et au secteur public, le groupe a estimé important d'expliquer pourquoi il est nécessaire de faire preuve d'une prudence accrue à

cet égard, et quels étaient les risques particuliers que présente l'usage de l'IA dans le secteur public pour les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie. Il a décidé d'accorder une attention particulière à la manière dont ces risques devaient être traités, en formulant des recommandations concrètes et en présentant des exemples de bonnes pratiques en matière de politiques publiques (notamment s'agissant des marchés publics portant sur des systèmes d'IA).

25. Il a été souligné que le document devrait contenir davantage de références aux travaux et aux normes pertinentes du Conseil de l'Europe.
26. Le groupe a également décidé que l'aspect opérationnel du document devait être renforcé par l'introduction d'orientations concrètes pour les États membres, notamment s'agissant des procédures de marchés publics.
27. Le groupe a conclu que les responsables de la rédaction devaient intégrer les observations formulées au cours de cette réunion dans une version révisée du document et envoyer celle-ci à la consultante et au Secrétariat avant le 23 avril pour ajustement.

6. Finalisation des résultats attendus par les deux sous-groupes en vue de la plénière du CAHAI du 5 au 7 juillet

28. Le CAHAI-PDG a examiné un document comprenant une table des matières, préparée par la consultante, Mme Nathalie Smuha, et le Secrétariat, qui s'appuie sur les discussions antérieures et indique la démarche à adopter pour les deux projets de documents. Cette table des matières figure à l'annexe III.
29. Les sous-groupes de travail ont été invités à mettre à jour leurs documents **d'ici au 23 avril**.

7. Présentation du document sur la cartographie des initiatives intergouvernementales en cours du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'IA en 2021 et de celles provisoirement prévues pour 2022-23, suivie d'une discussion

30. Le Secrétariat a présenté les résultats de l'exercice de cartographie des initiatives intergouvernementales du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'IA.
31. Cette cartographie fait ressortir la variété et la portée des travaux en cours à un niveau vertical dans de nombreux secteurs du Conseil de l'Europe. En outre, il a également été fait mention des réflexions en cours au sein de l'Organisation quant aux activités à mettre en œuvre en 2022-2026 et quant à l'élaboration d'une stratégie numérique du Conseil de l'Europe. Le groupe est convenu de l'importance et de la complémentarité des activités menées aux niveaux horizontal et vertical. Il a pris note du document préparé par le Secrétariat et des réflexions en cours au sein de l'Organisation.

8. Autres éléments d'orientation politique à fournir par le CAHAI-PDG et coordination avec le CAHAI-LFG

32. Le CAHAI-PDG a fait observer le rôle crucial des mécanismes de conformité et a souligné que les mécanismes mentionnés au chapitre 9 de l'étude de faisabilité devraient être examinés plus en détail dans le cadre de l'évaluation d'impact sur les droits de l'homme. Il a estimé important d'approfondir, pour chaque mécanisme, les caractéristiques et les exigences qui lui sont inhérentes d'un point de vue réglementaire, et la façon dont il complète l'évaluation d'impact sur les droits de l'homme.

9. Point d'information : consultation multipartite du CAHAI

33. Le CAHAI-PDG a été informé qu'à la suite de l'adoption du plan d'action pour la consultation multipartite par le CAHAI lors de sa 4^e réunion plénière du 26 février, les préparatifs du lancement de la consultation étaient en cours ; celle-ci devrait être ouverte à la fin du mois de mars pour une durée d'un mois.

10. Questions diverses

34. Le CAHAI-PDG a fixé au 27 mai 2021 la date de sa prochaine réunion, qui sera consacrée à l'examen des documents révisés préparés par les deux sous-groupes de travail.

ANNEXE I – ORDRE DU JOUR

| Jeudi 18 mars 2021 | | |
|--------------------|--|--|
| 14h30 | | <p>1. Ouverture de la réunion</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Gregor Strojín, président du CAHAI ; • M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information- Action contre la criminalité, Conseil de l'Europe ; |
| 14 h 45 | | <p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> |
| 14h50 | <p>CAHAI(2021)03 (en anglais)</p> <p>Projet de table des matières (en anglais)</p> | <p>3. Projet de table des matières et répartition des tâches entre le CAHAI-PDG et le CAHAI-LFG</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation conjointe des coprésidents du CAHAI-PDG et du CAHAI-LFG ; |
| 15h10 | <p>CAHAI-PDG(2021)02 (en anglais)</p> | <p>4. Présentation par les responsables de la rédaction du document préparé par le sous-groupe de travail sur l'évaluation d'impact, suivie d'une discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir une méthodologie pour réaliser des évaluations d'impact des applications de l'IA, du point de vue des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit ; • Développement d'un modèle d'évaluation d'impact. • Examiner la complémentarité d'une telle évaluation avec les autres mécanismes de conformité énoncés au chapitre 9 de l'étude de faisabilité ; |
| 16h10 | <p>CAHAI-PDG(2021)03 (en anglais)</p> | <p>5. Présentation par les responsables de la rédaction du document préparé par le sous-groupe de travail sur l'IA dans le secteur public, suivie d'une discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner des orientations politiques sur l'utilisation de l'IA dans le secteur public : <ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer les connaissances des fonctionnaires et des citoyens pour définir des politiques de contrôle adéquates sur les systèmes d'IA ; ○ Fournir des informations significatives aux citoyens sur l'utilisation des systèmes d'IA dans le secteur public ; <p>Tout en tenant compte de la dimension de l'égalité des sexes et de l'impact de l'IA sur la démocratie et les infrastructures démocratiques</p> |
| 17h | | <p>Fin du premier jour</p> |

| Vendredi, 19 mars 2021 | | |
|------------------------|--|--|
| 9h30 | | 6. Finalisation des livrables attendus par les deux sous-groupes en vue de la plénière du CAHAI du 5 au 7 juillet |
| 10h30 | CAHAI(2021)04 <i>(en anglais)</i> | 7. Présentation du document sur la cartographie des initiatives intergouvernementales du Conseil de l'Europe en cours dans le domaine de l'IA en 2021 et de celles provisoirement prévues pour 2022-23, suivie d'une discussion |
| 11h15 | Sujets identifiés lors de la 1^{ère} réunion du CAHAI-PDG <i>(en anglais)</i> | 8. Autres éléments d'orientation politique à fournir par le CAHAI-PDG et coordination avec le CAHAI-LFG |
| 11h45 | CAHAI(2021)02 | 9. Point d'information : Consultation multipartite du CAHAI |
| 11h55 | | 10. Tout autre sujet |
| 12h | | Fin de la réunion |

ANNEXE II – LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS OF THE POLICY DEVELOPMENT GROUP / MEMBRES DU GROUPE D'ELABORATION DES POLITIQUES

BELGIUM/BELGIQUE

Ms Peggy VALCKE – Vice-Chair of the CAHAI / Vice-présidente du CAHAI
Researcher and Professor in ICT and Media at the Faculty of Law at the KU Leuven / chercheuse et professeur en ICT et médias à la faculté de droit à la KU Leuven

BOSNIA AND HERZEGOVINA/BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Dag DZUMRUKCIC - Minister counsellor, Department for International Legal Affairs, Ministry of Foreign Affairs / Ministre conseiller, Département des affaires juridiques internationales, Ministère des affaires étrangères

BULGARIA / BULGARIE

Ms Totka CHERNAEVA - Head of European Programs and Projects Unit Information Technology Directorate / Chef de l'unité "Programmes et projets européens" Direction des technologies de l'information

ESTONIA / ESTONIE

Ms Siiri AULIK - Adviser, Public Law Division, Ministry of Justice / Conseillère, division du droit public, Ministère de la justice

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Wolfgang TEVES – Chair / Président
Head of Division for Digital Strategy; Key Policy Issues of the Information Society, Federal Ministry of Justice and Consumer Protection / Chef de la Division de la stratégie numérique, questions politiques clés de la société de l'information, ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs

Ms Lena Kristina HOCKE - LL.M. Senior Lecturer, Unit Digital Strategy, Fundamental Issues of the Information Society / LL.M. maître de conférences, unité stratégie numérique, questions fondamentales de la société de l'information

Ms Isabella FLORES OVIEDO - Ministry of Justice and Consumer Protection / Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs

GREECE / GRECE

Mr Konstantinos SFIKAS - Executive, Department of Open Governance and Transparency / Exécutif, Service de la gouvernance ouverte et de la transparence

HUNGARY / HONGRIE

Mr Zoltán TURBÉK – Co-Chair / Co-Président

Director, Department of International Organisations, Ministry of Foreign Affairs and Trade / Directeur, Département des organisations internationales, Ministère des affaires étrangères et du commerce

IRELAND / IRLANDE

Ms Eimear FARRELL - Assistant Principal, National AI Strategy & EU industrial policy, Department of Business, Enterprise & Innovation / Directeur adjoint, Stratégie nationale d'IA et politique industrielle de l'UE, Département des affaires, des entreprises et de l'innovation

ITALY / ITALIE

Mr Riccardo VILLA – Co-Chair of the CAHAI-LFG / Co-Président du CAHAI-LFG

Counsellor, Deputy Head of Cyber Department, Directorate General Political and Security Affairs, Ministry of Foreign Affairs and International Co-operation, Rome / Conseiller, Chef adjoint du département Cyber, Direction générale des affaires politiques et de sécurité, Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale, Rome

LUXEMBOURG / LUXEMBOURG

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Floris KREIKEN - Policy Advisor, Ministry of the Interior and Kingdom Relations / Conseiller politique principal, Ministère de l'intérieur et des relations au sein du Royaume

Ms Monika MILANOVIC - Legal Advisor, Ministry of the Interior and Kingdom Relations / Conseillère juridique, Ministère de l'intérieur et des relations au sein du Royaume

Mr Sander MUL - Senior Policy Adviser, Ministry of Justice and Security / *Conseiller politique principal, Ministère de la justice et de la sécurité*

Mr Michael VOS - Senior Policy Advisor, AI Policy Team, Ministry of Justice and Security / Conseiller politique principal, équipe chargée de la politique d'AI, Ministère de la justice et de la sécurité

POLAND / POLOGNE

Mr Robert KROPLEWSKI - Plenipotentiary of the Minister of Digitization for the Information Society, Ministry of Digitization / Plénipotentiaire du ministre de la numérisation pour la société de l'information, Ministère de la numérisation

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Andrey KULESHOV - Advisor on International Cooperation and Coordination at the Centre for AI Science and Technology, Moscow Institute of Physics and Technology / Conseiller en matière de coopération et de coordination internationales au Centre pour la science et la technologie de l'IA, Institut de physique et de technologie de Moscou

SLOVAKIA / SLOVAQUIE

Ms Barbora ŠIKUTOVA - Legal expert, International Law Section, Department of European Affairs and Foreign Relations, Ministry of Justice / Juriste expert, Section du droit international, Service des affaires européennes et des relations extérieures, Ministère de la justice

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Mr Marko GROBELNIK - Expert researcher in the field of Artificial Intelligence (AI), Department for Artificial Intelligence, Jozef Stefan Institute, Slovenia / *Chercheur expert dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), Département de l'intelligence artificielle, Institut Jozef Stefan, Slovénie*

Mr Gregor STROJIN – Chair of the CAHAI / Président du CAHAI

Advisor to the President, Supreme Court of the Republic of Slovenia / Conseiller du Président, Cour suprême de la République de Slovénie

SPAIN / ESPAGNE

Mr Ricardo SANZ - Professor of Systems and Autonomous Engineering in the Technical University of Madrid, Researcher of the joint centre CSIC-UPM on Autonomous Systems and Robotics / Professeur d'ingénierie des systèmes et d'ingénierie autonome à l'Université technique de Madrid, chercheur du centre commun CSIC-UPM sur les systèmes autonomes et la robotique

SWEDEN / SUEDE

Mr Magnus NORDSTRÖM - Deputy director, Europe Division, Department for European Security Policy, Ministry for Foreign Affairs / Directeur adjoint, Division Europe, Service de la politique européenne de sécurité, Ministère des affaires étrangères

SWITZERLAND / SUISSE

TURKEY / TURQUIE

Ms G. Benan AKBAS - EU Expert, Directorate General for EU and Foreign Affairs, Ministry of Science and Technology / Expert de l'UE, Direction générale des affaires européennes et étrangères, Ministère de la science et de la technologie

Ms Leyla KESER BERBER, Prof., Dr., University of Bilgi / *Université de Bilgi*

Ms Zümrüt MÜFTÜOĞLU - Expert, Presidency of the Republic of Turkey – Digital Transformation Office / Expert, Présidence de la République de Turquie – Bureau de la transformation numérique

Ms Sumeyye SABANCI, Ministry of Science and Technology / Ministère des sciences et de la technologie

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Dr Andrew HARDING - Senior Policy and Technology Advisor, Centre for Data Ethics and Innovation / Conseiller principal en politique et technologie, Centre pour l'éthique des données et l'innovation

PARTICIPANTS

Council of Europe bodies and institutions / Organes et institutions du Conseil de l'Europe

CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES / CONGRÈS DES POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Mr Roman CHLAPAK - Secretary, Governance Committee / Secrétaire, Comité de gouvernance

CONFERENCE OF INGOS / CONFÉRENCE DES OING

Ms Francesca FANUCCI - Senior legal advisor at European Center for Not-for-Profit Law, Netherlands / Conseiller juridique principal au Centre européen pour le droit des associations à but non lucrative, Pays-Bas

Mr Didier SCHRETTER - Representative of the Conference of INGOS, Chair of the European Association for Audiovisual Media Education (EAAME) / Représentant de la Conférence des OING, Président de l'Association Européenne pour l'Éducation aux Médias Audiovisuels (AEEMA)

ADVISORY COUNCIL ON YOUTH (CCJ) / CONSEIL CONSULTATIF SUR LA JEUNESSE (CCJ)

Ms Emilija GAGRCIN - Advisory Council on Youth / Conseil consultatif sur la jeunesse

CONSULTATIVE COMMITTEE – DATA PROTECTION / COMITE CONSULTATIF- PROTECTION DES DONNEES (T-PD)

Mr Alessandro MANTELERO - Associate Professor at Politecnico di Torino - Tongji University /
Professeur associé au Politecnico di Torino – Université Tongji

Ms Julie-Sarah PAUGET, Traniee / Stagiaire

EUROPEAN AUDIOVISUAL OBSERVATORY / OBSERVATOIRE EUROPEEN DE L'AUDIOVISUEL

EUROPEAN COMMITTEE ON DEMOCRACY AND GOVERNANCE (CDDG) / COMITE EUROPEEN SUR LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE (CDDG)

Mr Peter ANDRE - Senior Expert for legal affairs, Federal Ministry of Interior, Austria, CDDG Rapporteur on Democracy and Technology / Expert principal pour les affaires juridiques, Ministère fédéral de l'intérieur d'Autriche, Rapporteur du CDDG sur la démocratie et la technologie

Ms Judith ORLAND - Programme Manager Democracy and AI, Democratic Governance Division, CDDG Secretariat / Responsable du programme Démocratie et AI, Division de la gouvernance démocratique, Secrétariat du CDDG

GENDER EQUALITY COMMISSION / COMMISSION POUR L'EGALITE DE GENRE

Ms Käthlin SANDER - Head of Gender Equality Policy, Equality Policies Department, Ministry of Social Affairs, Estonia / Responsable de la politique d'égalité entre les sexes, département des politiques d'égalité, ministère des affaires sociales, Estonie

Mme Cécile GREBOVAL - Programme Manager Gender Mainstreaming et Gender Equality Advisor, / Responsable de programme, Gender Mainstreaming, Conseillère en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

VENICE COMMISSION / COMMISSION DE VENISE

Mr Michael JANSSEN - Legal Adviser, Elections and Political Parties, Secretariat of the Venice Commission / Conseiller juridique, Elections et partis politiques, Secrétariat de la Commission de Venise

European Union and Observers from International Organisations / Union européenne et Observateurs des Organisations Internationales

EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE

Mr Eike GRAEF - Policy officer, Directorate-General for Justice and Consumers, Directorate C : Fundamental Rights and Rule of Law, Unit C.2: Fundamental rights policy, European Commission / Responsable des politiques, Direction générale de la justice et des consommateurs, Direction C : Droits fondamentaux et de l'état de droit, Unité C.2: Politique des droits fondamentaux, Commission européenne

EUROPEAN DATA PROTECTION SUPERVISOR (EDPS) / CONTROLEUR EUROPEEN DE LA PROTECTION DES DONNEES (CEPD)

Mr Xabier LAREO - Technology and security officer, Technology and Privacy unit / Agent de la technologie et de la sécurité, unité Technologie et vie privée

Mr Stefan LEUCCI - Technology and legal officer, Technology and Privacy Unit / Agent de la technologie et du droit, Unité Technologie et Vie privée

Ms Maria-Alexandra ENESCU – Trainee, Technology and Privacy Unit / Stagiaire, Unité Technologie et Vie privée

EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS (FRA) / AGENCE DE L'UNION EUROPEENNE POUR LES DROITS FONDAMENTAUX (FRA)

Ms Jana GAJDOSOVA - Programme Manager - Just, Digital and Secure Societies, Research & Data Unit, / Gestionnaire de programme - Sociétés justes et sécurisées, Unité de recherche et de données

Mr David REICHEL - Project manager / *Chef de projet*

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD) / ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (OCDE)

Ms Karine PERSET - Administrator – Artificial Intelligence Policy Observatory, Digital Economy Policy Division; Science, Technology and Innovation Directorate / *Administrateur - Observatoire des politiques d'intelligence artificielle, Division de la politique de l'économie numérique, Direction de la science, de la technologie et de l'innovation*

ORGANIZATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE (OSCE) / ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE (OSCE)

OBSERVERS/ OBSERVATEURS

EUROPEAN NETWORK OF NATIONAL HUMAN RIGHTS INSTITUTIONS / RÉSEAU EUROPÉEN DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME (ENNHRI)

Mr Emil Lindblad KERNELL, Adviser, Human Rights & Business, Danish Institute for Human Rights / Conseiller, Droits de l'homme et entreprises, Institut danois des droits de l'homme

Observer States to the CAHAI / Etats observateurs au CAHAI

CANADA

Ms Lesia STANGRET - Legal Officer, Global Affairs Canada, Government of Canada / Juriste, Affaires Mondiales Canada, Gouvernement du Canada

ISRAEL / ISRAEL

Mr Cedric Yehuda SABBAH - Director, International Cybersecurity & IT Law, Office of the Deputy Attorney General (International Law), Ministry of Justice, Israel / Directeur, Cybersécurité internationale et droit des technologies de l'information, Bureau du procureur général adjoint (droit international), Ministère de la Justice, Israël

MEXICO

Dr. Jorge Arturo CERVINO HERRAN – Professor, Autonomous Technological Institute of Mexico (ITAM) / Professeur, Institut Technologique Autonome de Mexique (ITAM)

OBSERVERS ADMITTED TO THE CAHAI / OBSERVATEURS ADMIS AU CAHAI

Council of Europe partner Internet companies / Entreprises internet partenaires du Conseil de l'Europe

ELEMENT AI

FACEBOOK

INTERNATIONAL COMMUNICATIONS CONSULTANCY ORGANISATION (ICCO)

INSTITUTE OF ELECTRICAL AND ELECTRONICS ENGINEERS (IEEE)

TELEFONICA

Mr Gonzalo LOPEZ BARAJAS - Manager, Public Policy & Internet / Gestionnaire, Politique publique et Internet

Mr Pablo BARRIONUEVO - Manager, Public Policy & Internet / Gestionnaire, Politique publique et Internet

Ms Paloma VILLA MATEOS - Manager, Public Policy & Internet / Gestionnaire, Politique publique et Internet

Civil Society Organisations, other private sector and academic actors relevant to the work of the CAHAI / Organisations de la Societe civile, autres acteurs du secteur prive et academique, concernes par les travaux du CAHAI

ACCESS NOW

Mr Daniel LEUFER - Europe Policy Analyst / Analyste des politiques europeennes

AI TRANSPARENCY INSTITUTE

ALGORITHMWATCH PLATFORM

Mr Matthias SPIELKAMP - Co-founder of the AlgorithmWatch platform / Co-fondateur de la plateforme AlgorithmWatch

EUROPEAN ASSOCIATION OF DATA PROTECTION PROFESSIONALS (EADPP)

Mr Constantinos TSIOURTOS, Advisor to the Chair / *Conseiller de la présidence*

EEEI

HOMODIGITALIS

Mr Eleftherios CHELIOUDAKIS - Co-founder and Secretary of the Board of Directors / Co-fondateur et secrétaire du conseil d'administration

INTERNATIONAL BAR ASSOCIATION (IBA)

Mr Martijn SCHELTEMA - Prof., Partner at Pels Rijcken and Member of the Advisory Panel Business Human Rights Committee, IBA / Partenaire chez Pels Rijcken et Membre du Comité consultatif Comité des droits de l'homme des entreprises, IBA

MEDIALAWS

Ms Flavia BAVETTA - Fellow at MediaLaws.eu and Bocconi University / Boursier à MediaLaws.eu et l'Université Bocconi

Mr Marco BASSINI – Apologised / Excusé

Postdoctoral Researcher and Professor of IT Law, Bocconi University - Vice Editor-in-Chief, MediaLaws / Chercheur postdoctoral et professeur de droit des technologies de l'information, Université Bocconi - Vice-rédacteur en chef, MediaLaws

INDEPENDENT EXPERTS / EXPERTS INDEPENDANTS

Ms Nathalie SMUHA - Researcher - Department of International & European Law, KU Leuven, Member of the OECD Network of Experts on AI (ONE AI), Former Coordinator of the EC High-Level Expert Group on AI, Belgium / Chercheur - Département de droit international et européen, KU Leuven, membre du réseau d'experts de l'OCDE sur l'IA (ONE AI), ancien coordinateur du groupe d'experts de haut niveau de la CE sur l'IA, Belgique

Mr Peter PARYCEK, Prof, Mag. - Head - Department for E-Governance and Administration, Donau-Universität Krems / Chef du département de la gouvernance électronique et de l'administration, Donau-Universität Krems

SECRETARIAT GENERAL OF THE COUNCIL OF EUROPE

EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS (ECHR) / COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

**DIRECTORATE GENERAL OF HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / DIRECTION
GÉNÉRALE DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ÉTAT DE DROIT (DG I)**

Mr Jan KLEIJSSSEN - Director, Information Society – Action against Crime, Council of Europe / Directeur,
Société de l'Information – Lutte contre la Criminalité, Conseil de l'Europe

Mr Patrick PENNINGCKX - Head of Department, Information Society Department / Chef du Service, Service
de la société de l'information

**DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY / DIRECTION GÉNÉRALE DE LA
DÉMOCRATIE (DG II)**

Ms Claudia LUCIANI – Director, Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directrice,
Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance

SECRETARIAT OF THE CAHAI / SecrÉTARIAT DU CAHAI

Ms Clementina BARBARO
Co-Secretary of CAHAI / *Co-Secrétaire du
CAHAI*

Mr Kristian BARTHOLIN
Co-Secretary of CAHAI / *Co-Secrétaire du
CAHAI*

Mr Yannick MENECEUR - Policy Adviser /
Conseiller en politiques

Ms Lucy ANCELIN - Assistant to the CAHAI /
Assistante du CAHAI

Ms Claire ROBINS - Secretariat, Counter-
terrorism division / *Secrétariat, Division Anti-
terrorisme*

Ms Laetitia DIMANCHE - Project Assistant,
Information Society Department / *Assistante de
projet, Service de la société de l'information*

Mr Rafael ISMAYILOV - Trainee / *Stagiaire*

* * *

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Mme Lucie DE BURLET

M. Nicolas GUITTONNEAU

M. Jean-Jacques PEDUSSAUD

ANNEXE III : ÉLÉMENTS POUR LES TRAVAUX DES SOUS-GROUPES DE TRAVAIL

1) Doc 1 : Un modèle d'évaluation de l'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit

Projet de table des matières

1. Introduction et champ d'application
 - *Objet du document*
 - *Applicable à l'usage de l'IA dans le secteur privé et dans le secteur public (si des éléments supplémentaires propres au secteur public doivent être mentionnés, ils peuvent figurer dans le document 2)*
2. Considérations d'ordre méthodologique
 - *Aperçu des modèles généraux existants pour les évaluations d'impact sur les droits de l'homme et de leurs limites*
 - *Aperçu des modèles existants spécifiques à l'IA pour les évaluations d'impact sur les droits de l'homme et de leurs limites*
 - *Principaux critères à prendre en compte dans le cadre de la future évaluation d'impact (les éléments existants doivent être précisés, clarifiés ici et là et complétés par des informations supplémentaires, inspirées par exemple des travaux de l'OCDE et d'autres organisations)*
 - *Principaux critères à prendre en compte pour appréhender également les aspects propres à la démocratie et à l'État de droit (c.-à-d. énumérez les indicateurs indirects et expliquez comment ils fonctionnent en tant que tels ; cf. également les droits de l'homme auxquels il est référé dans les rubriques « démocratie » et « État de droit » de l'étude de faisabilité)*
3. Modèle d'évaluation de l'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit
 - *Modèle d'évaluation d'impact concret et opératoire, c'est-à-dire assorti de questions/problèmes/orientations permettant de réaliser l'évaluation (sur la base du chapitre 2).*
 - *(Ceci pourrait constituer la dernière section au lieu de la troisième, car il s'agit d'une partie non pas simplement explicative mais pratique).*
4. Synergies avec d'autres mécanismes de conformité
 - *Ici, une référence concrète aux mécanismes mentionnés au chapitre 9 est attendue.*
 - *Idéalement, chacun des mécanismes du chapitre 9 devrait être développé plus avant (y compris les caractéristiques et les exigences d'un point de vue réglementaire) ; prévoir une explication du lien/de la synergie avec l'évaluation d'impact.*

2) Doc2 : Recommandations relatives à l'usage de l'IA dans le secteur public

Projet de table des matières

1. Introduction et champ d'application

- *Cette section pourrait exposer l'objet du document, et démontrer la nécessité de recommandations spécifiques pour le développement, l'acquisition et l'usage de systèmes d'IA dans le secteur public (par opposition au secteur privé), fondées sur le principe d'une prudence renforcée, l'applicabilité directe des obligations en matière de droits de l'homme, les défis spécifiques, etc.*
- *Certaines informations sur le recours à l'IA dans le secteur public (texte disponible) pourraient figurer ici, mais les exemples ne devraient pas se limiter à l'UE.*

2. Aperçu de cas d'usage de l'IA dans le secteur public (usage en cours ou en projet)

- *Les cas d'usage pourraient être classés en deux catégories (minimum), à déterminer par le groupe (idéalement avec des exemples concrets de pays, usages en cours ou en projet).*
 - *Fondés sur une technique d'IA*
 - *Le document énumère déjà des techniques d'IA telles que la vision par ordinateur, le traitement automatique des langues, etc. ; pour chaque technique, il pourrait fournir un ou plusieurs exemples concrets*
 - *Fondés sur un domaine propre au secteur public*
 - *Ex. : recours à l'IA pour détecter la fraude fiscale, attribuer les prestations sociales/détecter la fraude sociale, faire appliquer la loi, etc.*
 - *Outre les exemples de cas où l'IA peut avoir un impact négatif sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, il est important d'inclure des exemples de cas où elle est susceptible de les protéger et de les renforcer.*

3. Risques et opportunités spécifiques que présente l'usage de l'IA dans le secteur public en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit

- *Analyse des risques et opportunités des applications présentées au chapitre 2.*
- *Analyse consacrée spécifiquement au secteur public.*

4. Éléments d'orientation concrets pour les gouvernements afin qu'ils remplissent leurs obligations en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'État de droit

- *Notamment*
 - *lors du développement de systèmes d'IA*
 - *lors de l'acquisition de systèmes d'IA (recommandations pour les processus de passation de marchés)*
 - *lors du déploiement de systèmes d'IA*
- *Déterminer dans quelle mesure nous pourrions/devrions également lier ces éléments d'orientation au document 1.*

5. Conclusions